

Textes : Es 58,6-10 ; Jn 8,1-11

## Prédication

Chers frères et sœurs, voici deux passages très différents – dans des contextes très différents – qui peuvent, néanmoins, nous enseigner sur la question de la justice. Ce qu’elles ont en commun c’est la notion de la charité. La charité et comme bienfaisance et comme amour du prochain. Dans les deux cas, le visage de notre prochain vient nous interpeller.

Dans le texte d’Ésaïe 58 versets 6-10 que nous avons écouté ce matin, il est question de la pratique du jeûne que le Seigneur préfère, à savoir, un jeûne qui peut être compris comme la pratique de la justice. Effectivement, dans l’Ancien Testament, la charité comme bienfaisance participe à la justice (*šedeq*, en hébreu), autrement dit, à ce qui est considéré juste. Ce rapprochement va jusqu’au point de les voir comme une seule chose : la justice comme charité et la charité comme justice.

Habituellement, le jeûne est vu comme une sorte de discipline spirituelle, un moment pendant lequel on s’abstient totalement ou partiellement de notre alimentation afin de nous consacrer autrement à Dieu, d’être devant Lui en reconnaissant la place primordiale qu’il a dans nos vies.

En Es 58, le Seigneur nous montre que la pratique du jeûne ne peut pas être dissociée de notre relation aux autres. En peu de mots, dans ce texte, jeûner c’est nourrir les autres et être réactif devant leurs souffrances. Ainsi, il n’est pas question de chercher une justice individuelle devant Dieu en se privant de la nourriture, mais de la pratique de la justice.

Dans le passage de l'évangile de Jean 8 versets 1-11, que nous avons écouté également ce matin, même si le contexte est différent, la question de la justice est aussi présente. Ici, on verra que la charité comme amour du prochain nous invite à sortir de l'apparence de justice et d'être conscients que nous partageons tous la même condition : « que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ».

Jean 8 nous présente une situation de conflit entre les scribes, les pharisiens et une femme surprise en adultère : un conflit dont le but final est d'accuser Jésus. Or, dans ce conflit, la question de la justice passe effectivement par un appel : sortir de l'apparence de justice et nous voir dans le visage de l'autre, de notre prochain qu'ici s'incarne dans le visage de la femme accusée d'adultère.

Je commencerai en rappelant quelques éléments de contexte dans les versets 2-5 :

D'abord, cette situation se passe dans le temple. (J'ouvre ici une petite parenthèse : dans notre contexte à nous, on sait que le temple et les lieux de la paroisse peuvent être aussi des espaces où peuvent se passer des situations de conflits qui ne sont pas forcément négatifs).

En revenant au texte, le v. 3 nous présente – dans un premier moment – les personnes concernées : le groupe de scribes et de pharisiens, et une femme jugée comme infidèle envers son mari. Voyez que cette femme ne porte pas de nom. Tel que nous lisons, le passage se contente de dire tout simplement « une femme ». Comme si son identité, son existence même comme sujet, était réduite à cet acte dont elle est accusée. Et, l'homme qui était avec elle n'est ni mentionné ni exposé devant les gens comme elle l'a été.

Or, dans le Lévitique chapitre 20 et dans le Deutéronome chapitre 22 tant l'homme que la femme doivent être mis à mort dans le cas d'adultère et pas seulement la femme. (*Lv 20,10 et en Dt 22,22-24*).

Dans les versets suivants, ce groupe s'adresse à Jésus en accusant la femme. Ce premier niveau de conflit, comme nous le savons, en cache un autre. En réalité, ils veulent comparer l'enseignement de Moïse (évoqué par eux de manière partielle et partielle) avec la future réponse de Jésus. « [...] Et toi, qu'en dit tu ? ».

(Peut-être, ils cherchaient déjà l'occasion de mettre Jésus dans une situation délicate face aux Romains, puisque finalement ce sont eux qui détenaient politiquement le droit de vie ou de mort en Judée).

En même temps, peu importe si cette loi de lapidation est caduque ou pas à l'époque de Jésus vu que leur objectif est de lui tendre un piège pour pouvoir l'accuser. Ils veulent savoir comment Jésus interprète la Loi.

Qu'est-ce qu'on apprend à partir du verset 6b ?

À partir du verset 6b, la chose commence à devenir très intéressante. Jésus se baisse et se met à tracer du doigt des traits sur le sol. Le verbe grec utilisé est « *kupto* » (*κύπτω/ao*/se baisser, se courber). C'est d'ailleurs le même verbe employé en Mc 1,7 lorsque Jean-Baptiste dit « [...] je ne suis pas digne, en me courbant, de délier la lanière de ses sandales ».

En ce moment, peu importe le flagrant délit, le scandale et le tumulte qui pourraient mener à une réponse immédiate de la part de Jésus afin de calmer le public. Devant toute cette situation ou – si vous voulez – devant tout ce cirque, Jésus prend du recul ! Il n'est pas dans l'immédiat de la

chose. (Or, combien de fois, avons-nous fait pareil ? Combien de fois avons-nous pris du recul lors d'une situation conflictuelle ?).

Rappelons que Jésus avait été au mont des Oliviers avant de revenir au temple le matin, versets 1-2. (Cela nous fait penser à la façon dont on se nourrit dans notre relation avec Dieu qui évidemment précède et dépasse les moments que l'on passe dans le temple).

L'acte de se baisser nous dit effectivement quelque chose d'important. Jésus prend non seulement du recul, mais il se place dans une autre perspective : non seulement de réflexion et d'humilité, mais peut-être aussi d'accusé, rabaisé (comme la femme), puisque – tel que nous lisons – le but des docteurs de la Loi de lui tendre un piège afin de l'accuser est évident non seulement pour nous les lecteurs, mais pour Jésus lui aussi.

En se redressant, afin de résoudre les deux conflits (celui entre les scribes, les pharisiens et la femme et celui entre les scribes, les pharisiens et lui-même), Jésus rappelle d'abord la part d'humanité que nous avons tous, à savoir, une humanité brisée et faillible (« [...] Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre »).

Il s'agit d'une interpellation à être conscients de qui nous sommes, ce qui comprend nos faiblesses, nos péchés, et nos opacités, mais il s'agit aussi d'un appel à voir le visage du prochain comme le nôtre lui-même.

La parole adressée par Jésus aux docteurs de la Loi peut être vue alors comme une parole libératrice, puisque c'est un appel à sortir de l'apparence de justice et d'un rapport étroit et exclusiviste entre le « nous »

justes et parfaits et les « autres » vus comme des pécheurs. (Oh, combien de fois nous sommes prisonniers de l'apparence !)

En Mt 5,20, Jésus avait dit justement que notre justice doit surpasser celle des scribes et des pharisiens. Si l'on suit la théorie des relations d'objet de Melanie Klein, on pourrait penser ici à un enjeu autoréférentiel. Ce que les docteurs de la Loi considèrent comme mauvais, ils externalisent et le projettent sur la femme, tandis qu'ils introjectent (ils internalisent) ce qu'ils considèrent comme en étant bon.

Or, le mouvement de Jésus ne s'arrête pas. Au v. 8, il s'incline à nouveau et se remet à tracer des traits sur le sol. Les scribes et les pharisiens commencent alors à se retirer, le détail, « [...] l'un après l'autre à commencer par les plus âgés [...] ». On ne sait pas s'ils étaient les premiers à se retirer, puisqu'ils étaient plus conscients que les plus jeunes de la fragilité humaine ou, au contraire, parce qu'ils étaient les premiers à vouloir lapider la femme.

À partir de maintenant, Jésus resta seul. Il se redresse à nouveau afin de parler avec la femme non pas dans une posture d'accusation, mais dans une posture favorable. Après avoir donné le droit à la parole à cette femme, une parole qui l'appelle à l'existence comme sujet, (et qui peut nous rappeler le rapport entre parole et existence dans la Genèse qui crée la lumière et appelle les choses à l'existence), Jésus peut l'adresser également une parole libératrice : « [...] moi non plus, je ne te condamne pas : va et désormais ne pêche plus ».

Nous pouvons apprendre ici que Jésus est plus intéressé au futur qu'au passé de cette femme. D'ailleurs, quand les scribes et les pharisiens

ont reçu aussi une parole libératrice c'était aussi l'occasion d'apprendre pour agir autrement dans la suite.

Chers frères et sœur, cette double parole libératrice adressée, d'un côté, aux docteurs de la Loi et de l'autre côté à la femme, nous invite à nous placer dans un horizon à poursuivre : celui de ne pécher plus contre les autres et de ne pécher plus contre soi-même. Quoique cela puisse être difficile ! Cette parole libératrice nous invite à reconnaître ce qu'il y a de commun entre nous et à agir autrement.

Le visage de l'autre nous interpelle alors au sujet de la condition humaine que nous partageons tous, en même temps qu'il nous interpelle au sujet de la charité comme amour du prochain tout comme il peut solliciter de nous la charité comme bienfaisance et solidarité. Allons vers les autres et sortons de l'apparence de justice ! Amen.

Patrícia Veríssimo Sacilotto.